



PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

VENDREDI 11 OCTOBRE 2019

Ordre du jour :

Assemblée générale extraordinaire

1. Modification des statuts, article 11, durée des mandats 3 ou 4 ans

Assemblée générale ordinaire

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 5 octobre 2018
2. Rapport d'activité 2018-2019
3. Rapport financier 2018-2019
4. Rapport moral
5. Vie statutaire
 - a. Renouvellement des membres du Conseil d'Administration (élection du nouveau bureau)
 - b. Tarifs des licences 2019/2020 et newsletter CDRP81
 - c. Balisage
 - d. Fête de la charcuterie
 - e. Formations
 - f. Marche nordique, Lacaune et La Salvetat
 - g. Implication des adhérents dans la gestion du club
 - h. AG du CDRP81 à Lacaune le 22 février 2020
6. Programme hivernal de novembre 2019 à juin 2020
7. Questions diverses

Les membres de l'association "Los Passejaires" – Randonneurs des Monts de Lacaune, régulièrement convoqués, se sont réunis en assemblée générale extraordinaire, puis ordinaire, le vendredi 11 octobre 2019, à 18 heures 30, à la Maison des Associations, avenue de Naurois à Lacaune.

Los Passejaires Randonneurs des Monts de Lacaune - BP 18 - Mairie 81230 Lacaune
Courriel : los.passejaires@gmail.com Site : <http://lospassejaires-montsdelacaune.fr>



57 Membres présents : Pierre Caurier, président - Martine Viste, secrétaire – Gisèle Puech, secrétaire adjointe - Denis Mouchot, trésorier - Laure Cabrol, trésorière adjointe - Claude Moine, chargé des licences et du site - Jean-Marie Calvet, vice-président - Annie et Gérard Bacou - Janine Bardy - Marylise Barthès - Monique et Francis Béziat - Régine Béziat - Alain Buges - Anne-Marie Calvet - Aline et Daniel Camp - Josette Caurier - Nadine Chancibot, vérificatrice aux comptes - Élmie Combes - Françoise Cros - Martine Dominique - Daniel Duvernay - Catherine et Christian Fauré - François Forment - Andrée et Claude Fourgassié - Jean-Charles Granier et Marie-France Planès - Alain Guibbert - Éric Jagorel-Molinier - Jacques Lavigne - Gilbert Loubet - Sylvie et Joaquim Luis - Hervé Manibal - André Marc - Christian et Maryse Migayrou - Gisèle Petit - Anne-Marie Puygrenier - Isabelle Raissiguier - Alain Rascol – Monique Rascol Milhau - Michèle et Jean-Michel Robert - Danièle Rouffet - Jean-Michel Rouquette - Anne et Alain Sarrat - Olga Seguin - Éliane Teissier - Claudine Ténédos - Christel Vigier - Guy Vigroux.

3 Invités présents : Robert Bousquet, maire de Lacaune et Président de la Communauté de Commune – Gérard Palis, représentant André Masse, Président du CDRP81 - Fabienne Pistre, Directrice de l'office de tourisme.

19 membres excusés ont adressé un pouvoir :

- Claudine Diaz, pouvoir à Pierre Caurier,
- Adèle et Jacques Mendès, pouvoirs à Pierre Caurier,
- Daniel Marc, pouvoir à Martine Viste,
- Monique Ollier, pouvoir à Denis Mouchot,
- Janine et Michel Cauquil, pouvoirs à Élmie Combes,
- Évelyne Genre-Grandpierre, pouvoir à Martine Viste,
- Denis Genre-Grandpierre, pouvoir à Claude Moine,
- Marie-Josée Hakim, pouvoir à Claude Moine,
- Jacqueline Rouanet, pouvoir à Martine Viste,
- Catherine Chrétien-Maffre pouvoir à Martine Viste,
- Bernard et Dominique Calvet, pouvoirs à Martine Viste,
- Michel Raynaud, pouvoir à Pierre Caurier,
- Marie-Line Vabre, pouvoir à Anne-Marie Calvet,
- Claude Vabre, pouvoir à Jean-Marie Calvet,
- Jacqueline Ginieis, pouvoir à Daniel Camp,
- Daniel Guillaumin, pouvoir à Daniel Camp,

Invités excusés : Directeur Départemental de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations - Messieurs les Maires de Nages, Murat, Moulin-Mage et Jérôme Bousquet, adjoint au maire de Lacaune, délégué aux associations.

Le quorum étant atteint, Pierre Caurier, président, ouvre la séance à 18 heures 30, il accueille et remercie les participants, énumère les personnes excusées, les pouvoirs reçus et nomme Martine VISTE secrétaire de séance.

Il donne lecture de l'ordre du jour :

Assemblée générale extraordinaire : modification des statuts, article 11, durée des mandats 3 ou 4 ans.

Le président explique que dans les statuts de l'association, la durée du mandat des membres du conseil d'administration est actuellement de trois ans, le projet de porter cette durée à 4 ans, pour suivre les olympiades est annulé, après accord des membres présents, il n'y aura pas de modification de l'article 11.

En revanche le nombre d'administrateurs est modifié, il sera entre 10 et 35 membres.

Assemblée générale ordinaire :

Approbation du dernier procès verbal à l'unanimité des membres présents et représentés.

2 - Le rapport d'activité de la saison 2018/2019 : présenté par Martine Viste, secrétaire,

❖ Historique des adhésions

Licences	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Individuelles	45	38	34	37	51	46	48	46
Familiales	22	14	15	11	17	20	20	25
Monoparentales	0	1	0	0	0	0	0	0
Rattachées	30	19	17	12	19	22	20	25
2ème club	5	6	8	4	5	6	4	4
Total	102	78	74	64	92	94	92	100

❖ Statistiques

- 57 femmes et 43 hommes ; 10 départs, 2 retours et 16 nouvelles adhésions (différence + 8 par rapport à l'année précédente)
- La moyenne d'âge est de 65 ans 3 mois et 1 jours, la plus jeune a 37 ans et le doyen 82 ans.
- Origine géographique : 30 Lacaune 30 %, 5 Moulin-Mage 5 %, 8 Nages 8 %, 3 Murat 3 %, 23 Tarn (autres) 23 %, 13 La Salvetat/Fraïsse 13 %, 11 Hérault (autres) 11 %, 4 Aveyron 4 % et 1 d'un autre département 1 % (le pourcentage est facile à calculer cette année !!!).

❖ Sorties et randonnées

- 14 randonnées à la journée (1 inversée et 8 annulées), avec une fréquentation moyenne de 16 personnes,
- 4 à la demi-journée : 29 personnes (randonnée du repas de fin de saison 44)
- Week-ends/semaine : Itinérance châteaux de la Loire (14) - WE à Sète (17) – Séjour en étoile à Majorque (20) - WE à Douch (28) - WE à Marseille (27) – Séjour en étoile en Ardèche (28) – Séjour en étoile "les 3 cirques" (27).
- Les jeudis : le responsable des randonnées du jeudi, Hervé MANIBAL, indique :
 - 26 randos à la demi-journée, une fréquentation de 26 personnes, 7 annulées,
 - 2 à la journée, une fréquentation moyenne de 16 personnes, 1 annulée.

- Sorties de la saison estivale : comme chaque été, le Club s'associe aux Offices d'Animation Touristique et aux Comités des Fêtes pour enrichir la saison estivale : elles ont pour but la découverte des atouts touristiques de la région par les vacanciers ou randonneurs occasionnels, mais également la découverte de nos activités afin d'attirer de nouveaux adhérents, avec aussi une implication, en retour, auprès des communes qui nous subventionnent.

Martine termine en expliquant aux adhérents : "c'est avec un grand plaisir que j'ai assuré le secrétariat général durant 4 fois 3 ans, au total 12 ans c'est quand même pas mal !!!

Je désire prendre un peu de repos, tout en restant active au sein du club, je ne renouvelle pas ma candidature à ce poste, toutefois je reste disponible pour aider la personne qui prendra en charge cette fonction, je propose (en accord avec elle) de conserver la gestion des programmes pour les sorties WE et itinérance avec aussi l'immatriculation tourisme... à voir à la fin de l'AG entre les administrateurs".

3 - Le rapport financier de la saison 2018/2019 : présenté par Denis Mouchot, trésorier

- Cette année est marquée par de nombreux séjours, d'où l'importance des dépenses (presque 50 000 €)...
- A noter pour comprendre le résultat excédentaire de 434,96 €, les postes les plus importants : achats de vestes 400 € - déplacements 300 € - aménagement du bureau 550 € - 3 repas AG/fin d'année et de saison reliquat à la charge du club 705 €, soit un total de 1955 €, en contrepartie en recettes la fête de la charcuterie excédent de 1200 € et 950 € de subventions.
- D'autre part les membres du club s'investissent auprès de la Fédération et il est normal que les frais de déplacements soient remboursés.
- De nombreux volontaires travaillent avec le CDRP81 sur les relevés numériques du futur GRP...
- Pour ma part, je suis de moins en moins présent sur le secteur, mon souhait de quitter le poste de trésorier, après 9 ans d'exercice, est logique côté pratique.
- Je propose d'aider le futur trésorier ou trésorière, avec peut-être un poste de deuxième Trésorier Adjoint. Donc à compter de cette AG, je ne signerai plus de chèques, mais si le voulez bien je pourrai continuer à faire les dépôts, par exemple ce soir les chèques du repas, nous verrons ensemble avec les administrateurs à la fin de l'AG l'attribution des différents postes.

COMPTE D'EXPLOITATION 2018 / 2019

DÉPENSES			RECETTES		
COMPTES	LIBELLÉ	MONTANT	COMPTES	LIBELLÉ	MONTANT
601	Licences	2 551,00	701	Formation	0,00
602	Stages et formations	390,00			
603	Bureau	548,41	702	Produits annexes	0,00
604	Petit matériel (bâtons)	340,00			
605	Fournitures de bureau	149,88	7040	Fête de la randonnée	868,01
606	Achats divers	506,96	7041	Châteaux de la Loire	6 688,00
607	Vestes	916,30	7042	Sète Le Lazaret	1 442,99
608	Balisage	223,60	7043	Repas Vergougnac	1 175,00
609	Divers	87,30	7044	Majorque	13 840,60
611	Location salle	0,00	7045	Douch	396,00
612	Site internet Jimdo	140,00	7046	Les Calanques	4 504,00
613	Assurance fédérale	80,00	7047	Ardèche	3 004,00
614	Assurance bénévole	0,00	7048	Gavarnie	3 569,30
616	Assemblée générale	1 625,00	7049	Fête de la charcuterie	2 700,33
617	Engagement compétition	0,00	7050	Repas juin Roquefort	1 298,00
620	Frais internet	0,00			
622	Frais de déplacements	323,40	706	Assemblée générale	1 260,00
6221	Frais de reconnaissance	150,00	707	Vestes	490,00
6222	Déplacements jeudi	155,50	708	Balisage	1 163,32
6223	Déplacements relevés numérique	22,29	709	Déplacements du jeudi	253,00
623	Réception	178,10			
624	Frais postaux	42,00	740	Subvention mairie Lacaune	400,00
625	Frais bancaires (CB)	51,00	741	Subvention mairie Moulin Mage (50x2)	100,00
630	Fête de la randonnée	797,63	742	Subvention mairie Murat	150,00
631	Châteaux de La Loire	6 687,20	743	Subvention mairie Nages	150,00
632	Sète Le Lazaret	1 372,83	744	Subvention mairie La Salvetat	153,00
633	Repas Vergougnac	1 241,00	746	Subvention sur événement	0,00
634	Majorque	13 884,90	747	Subvention crédit agricole	250,00
635	Douch	535,50			
636	Les Calanques	4 412,89	751	Cotisations licences	3 108,00
637	Ardèche	2 997,25			
638	Gavarnie	3 589,50	760	Intérêts bancaires (Cpte épargne)	38,97
639	Fête de la charcuterie	1 467,62	770	Dons (150 tennis + 50 Fourgassié)	200,00
640	Repas juin Roquefort	1 475,00			
671	Exercice antérieur	45,00	771	Produits sur exercice antérieur	219,50
	TOTAL DÉPENSES	46 987,06		TOTAL RECETTES	47 422,02
	RESULTAT EXCÉDENTAIRE	434,96		RESULTAT DÉFICITAIRE	
860	Contribution des bénévoles	3 000,00	870	Contribution des bénévoles	3 000,00

BILAN AU 31 AOUT 2019	
TRESORERIE bancaire	
Compte courant Crédit Agricole	4 380,83
Compte d'épargne	8 902,84
Caisse	241,58
Caisse du jeudi	22,50
S/s total	13 547,75
Charges constatées d'avance	
CORSE	2 895,27
Produits à recevoir	
Sète	32,50
Produits constatés d'avance	300,00
Chèques non encaissés	
Douch	9,50
Rembt Douch	20,00
Rembt Baléares	250,00
Balisage	23,40
Foot CL Fête charcuterie	120,00
S/s total	302,90
TRESORERIE disponible au 31/08/19	16 478,42
Compte d'exploitation excédentaire	434,96

Après avoir consulté les écritures et ouï le trésorier en son rapport, Pierre Caurier donne la parole à Nadine Chancibot, vérificatrice aux comptes, qui indique avoir consulté la totalité des écritures, elle apprécie la clarté des tableaux ainsi que tous les détails notés et approuve les comptes ainsi présentés.

Le renouvellement annuel du mandat de la vérificatrice aux comptes, Nadine Chancibot, est accepté, par un vote, à l'unanimité des membres présents et représentés.

Les membres présents et représentés donnent, à l'unanimité, quitus au trésorier pour l'ensemble des écritures de l'exercice écoulé.

A l'unanimité des membres présents et représentés, le transfert du résultat au compte associatif est voté pour cet exercice.

4 - Le rapport moral et la vie statutaire sont présentés par le président, Pierre Caurier, qui reprend la parole :

○ **Renouvellement des membres du conseil d'administration** : les membres du Conseil d'Administration renouvellent leurs candidatures, sauf Claude Bousquet qui a adressé une lettre de démission.

Voici la liste des 30 membres élus pour 3 ans : BARTHÈS Marylise - BACOU Annie - BÉZIAT Monique - BOUTES Florence - BUGES Alain - CABROL Laure - CALVET Anne-Marie - CALVET Jean-Marie - CAMP Daniel - CAURIER Pierre - CHANCIBOT Nadine - COMBES Élmie - CROS Françoise - DUVERNAY Daniel - FAURÉ Catherine - FORMENT François - FOURGASSIÉ Claude - GENRE-GRANDPIERRE Denis - MANIBAL Hervé - MOINE Claude - MOUCHOT Denis - PUECH Gisèle - RAISSIGUIER Isabelle - ROUANET Jacqueline - ROUQUETTE Jean-Michel - TEISSIER Éliane - TÉNÉDOS Claudine - VABRE Marie-Line - VIDAL Christian - VISTE Martine.

Un conseil d'administration ultérieur permettra de constituer le nouveau bureau, avec une répartition des différentes tâches de secrétariat pour éclater cette fonction ainsi que celle du trésorier, le président souhaite une implication plus importante des adhérents dans la gestion du club.

○ **Tarif des LICENCES (adhésion) pour 2018/2020 :**

Après avis du conseil d'administration, lors de la séance du 4 octobre 2019, et à l'unanimité des membres présents et représentés à cette assemblée générale, compte tenu de la bonne santé de nos finances, il est décidé, cette année encore, que les tarifs suivront seulement pour la moitié l'augmentation fédérale, à savoir :

- Licence **individuelle** : 35 € + 0.50 = **35,50 €** (27,00 reversés à la fédération)
 - Licence **familiale** : 58 € + 1 = **59 €** (53,80 reversés à la fédération)
 - Licence **monoparentale** : 39,50 € + 0.50 = **40 €** (30,60 reversés à la fédération)
 - La licence est valable du 1^{er} septembre de l'année au 31 août N+1 (12 mois), l'assurance court du 1^{er} septembre de l'année au 31 décembre N+1 (16 mois)
 - **2^{ème} club** : adhérent venant d'un autre club, pas d'augmentation : **12 €** (indiquer pour info le nom du 1^{er} club, le numéro de licence et la date du certificat médical)
- Certificat médical : il est valable 3 ans. Tous les ans, il faut compléter le questionnaire de santé et impérativement répondre **NON** à **TOUTES** les questions. Si une seule réponse **OUI** ou si absence de réponse, un certificat médical est à fournir.
 - Balises 81 : possibilité d'annuler l'abonnement après le premier envoi à l'aide du lien.

Vous pourrez envoyer votre règlement accompagné du certificat médical (ou de l'attestation) et du bulletin d'adhésion 2019/2020, à l'adresse habituelle, ainsi que les numéros de téléphone fixe, portable et l'adresse de courriel pour les différents courriers/courriels envoyés par les secrétaires (*demandez le bulletin d'adhésion par courriel ou éditez le depuis le site : <http://lospassejaires-montsdelacaune.fr/> (onglet le club).*

○ **Balisage** : avec Jean-Marie Calvet responsable du balisage, il a été réalisé cette année : le puech de Carbonières, 12 km et des vérifications à Nages, 19 km – Lacaune, 19 km – GR 653 de Murat à Candoubre, 10 km et Candoubre à La Moutouse, 15 km.

- Dépenses 223,60 et recettes environ 600 €.
- Rapprochez vous de Jean-Marie pour grossir la troupe des baliseurs...

○ **Fête de la charcuterie** : encore une fois, un grand remerciement aux personnes qui ont assuré lors de la fête de la charcuterie, de 6 heures du matin à 19 heures le soir, l'installation et le rangement final des deux stands de buvette ainsi que le petit-déjeuner, avec les œufs/tindelous. Un repas leur sera donc offert pour les remercier. Le bénéfice de cette journée, inférieur à l'année précédente (1 232,71 €) est tout de même un bon rapport pour l'association.

○ **Frais de covoiturage** : Lors de la dernière assemblée générale, il avait été décidé que le club prendrait en charge les frais de covoiturage pour les séjours lorsqu'il y a un minibus, afin de pouvoir lisser la participation de chacun : les frais de covoiturage des véhicules particuliers seront augmentés à 0,25 € le kilomètre, plus les frais d'autoroute, seront additionnés au carburant consommé par le ou les minibus, le tout divisé par le nombre de participants.

Le club reversant le montant adéquat au chauffeur de chaque véhicule.

Pour les jeudis, pas d'augmentation depuis le 1^{er} janvier 2019 : 2 € par personne (minibus ou voiture).

- **Formations** : voici le détail des formations effectuées pour 390 €
 - Initiation au balisage, Martine Viste et Françoise Cros, le 6 octobre 2018 pour 40 €
 - Certificat d'Animateur de Randonnée de Proximité (CARP), Chrétien-Maffre Catherine et Claude Moine pour 350 €
 -

Le président précise que les formations sont prises en charge par le club, il suffit de rechercher une formation et de prendre contact avec les membres du bureau.

- **Marche nordique** : deux sections sont proposées à compter d'octobre, sauf durant les vacances scolaires :
 - le mercredi soir à Lacaune avec Gisèle Puech, de 18 à 20 heures, départ devant la mairie,
 - le lundi à La Salvetat avec Martine Viste, de 17h30 à 19h30, départ Le Rieu.

Le club a fait l'acquisition de bâtons qui sont partagés entre les deux sections.

- **AG du CDRP 81** : elle aura lieu à Lacaune, le samedi 22 février 2020, nous devons en assurer l'organisation du petit déjeuner au déjeuner... La réservation de la salle de Bel Air est faite, le repas sera fourni par Fusiès, il sera proposé la visite de la charcuterie Oberti, etc... Un grand nombre de bénévoles sera nécessaire pour cette journée.

- Statistiques sur le site internet (<http://www.lospassejaires-montsdelacaune.fr/>) : la parole est donnée à Claude Moine, la version pro de Jimdo, depuis le mois d'avril 2016. Il y a une très bonne fréquentation, surtout après les séjours.

- Et Facebook, co-géré par Claude/Gisèle et Martine : de plus en plus de personnes suivent nos publications :
 - 436 personnes aiment ça et sont abonnées (377 en 2017, 401 en 2018)
 - 2 074 personnes atteintes pour la publication de la fête de la randonnée à Lacaune (1 018 en 2018)
 - En moyenne nos publications atteignent plus de 500 personnes.

6 - Programme hivernal 2019/2020 :

- Le conseil d'administration, dans le cadre de la réunion préparatoire à l'assemblée générale, a planifié ce programme, très riche par la diversité des propositions (remerciements aux valeureux animateurs), le calendrier est présenté et approuvé en séance (*voir programme hivernal ci-joint*).

- Le jeudi : Hervé MANIBAL et d'autres Passejaires volontaires organisent des sorties en journée ou demi-journée, avec un départ Parking de la Poste, en abrégé PP (*voir programme spécifique en cours*).

- Des sorties week-end ou semaines sont prévues, programme et fiche d'inscription uniquement aux adhérents sur la gazette, attention aux dates limite d'envoi (*pour une meilleure comptabilité, veillez à établir un chèque par réservation*).

- Itinérance : Françoise Cros propose la route Napoléon GR 4, de Grasse à Sisteron, 165 km, niveau moyen, 6 heures de marche/jour, dénivelé +700 m (sauf 1 jours +1000 m) : 14 participants, mi septembre 2020.

7 – Questions diverses :

✓ Rando du 13 octobre 2019, le profit de cette randonnée permet aux enfants en rémission du cancer des Hôpitaux de Toulouse, des sorties au bord de la mer, c'est notre quatrième participation cette année grâce à Sylvie Luis.

✓ Octobre rose 2019 : les dates que nous avons programmées ensemble avec les organisateurs ont été changées aussi bien à Lacaune qu'à Murat !!!

✓ La fête de la charcuterie aura lieu le dimanche 26 juillet 2020, à noter sur vos agendas.

✓ Fête de la randonnée à Lacaune : 2^{ème} dimanche, 13 septembre 2020, date à réserver.

La parole est donnée aux adhérents ou aux invités :

✚ Monsieur Robert Bousquet, maire de Lacaune : toutes mes félicitations à votre équipe de randonneurs. Pour le projet de parcours sous le tunnel, ouvrage qui appartient à la mairie et au département, dont le dossier perdure depuis 3 ans, la mairie fait tout le nécessaire pour que ce tronçon puisse voir le jour, si on peut dire car les chauves-souris doivent être préservées...

Bonne continuation car je suis obligé de vous quitter pour une autre réunion.

✚ Monsieur Gérard Palis représente André Masse, président du Comité Départemental de Randonnée Pédestre du Tarn (CDRP81). Ancien administrateur, je suis chargé de mission au CDRP 81 à la gestion des sentiers. Un gros chantier avec votre participation pour les nouvelles boucles du GRP, plus de 160 km d'itinéraires relevés, merci à vous, votre implication avec le CDRP mais aussi par vos randonnées et la vie locale. Je proposerai une indemnité supplémentaire pour les déplacements.

✚ Pierre remercie vivement les équipes qui ont pris sur leur temps, plusieurs jours durant, pour réaliser ce travail (relevé numérique) qui apparaissait impossible mais qui se terminera bientôt !!!

✚ Catherine Chrétien-Maffre souhaite proposer une activité "Rando douce", nous en saurons plus très prochainement, Daniel Duvernay a suivi la formation et pourra l'aider ainsi que Anne-Marie Calvet qui se propose.

Le Président reprend la parole, l'ordre du jour étant épuisé, il clôt la séance à 20 heures et convie les membres au traditionnel apéritif avant d'aller dîner tous ensemble.

Le Président,
Pierre CAURIER

Le Trésorier,
Denis MOUCHOT

La Secrétaire,
Martine VISTE